ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 12 et 19 JUIN 2022



Ensemble, nous avons fait du bocage vendéen un lieu où la qualité de vie et le dynamisme sont reconnus de tous. Pour autant, de nombreux défis restent à relever ; et ces défis ont besoin d'être relayés et défendus, au niveau national.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de solliciter à nouveau votre **confiance** pour **vous représenter**, à l'Assemblée nationale.

Comme vous, je **mesure** chaque jour le **décalage important** entre ce qui est décidé à Paris et ce que nous

vivons ici, en Vendée. A l'Assemblée nationale, mon activité aura pour objectif constant de relayer avec détermination vos préoccupations et vos attentes légitimes.

Avec Éric Hervouet, je veux continuer à **développer des projets** et à **promouvoir notre Bocage**.

Vous savez que vous pouvez compter sur ma **proximité**, ma **volonté** et mon **énergie** pour **imaginer l'avenir** et **proposer des idées nouvelles**. Je continuerai à mettre ma **disponibilité** et mon **expérience** au service de chacun d'entre vous sans ménager mon temps pour soulager les soucis de toutes les familles.

Avec Éric Hervouet, nous aurons à cœur, à travers nos différentes responsabilités, de continuer à œuvrer au service de la Vendée et de tous les Vendéens.

Véronique Besse

Maire des Herbiers Présidente du Pays des Herbiers

LE CŒUR & L'ACTION

Mes 5 priorités pour le bocage vendéen

PROTÉGER, CONFORTER ET DÉVELOPPER NOS EMPLOIS

- Soutenir le pouvoir d'achat en réduisant les taxes, notamment sur le carburant et les produits de première nécessité.
- Alléger les charges et simplifier les démarches administratives de nos PME, nos artisans, nos commerçants et nos agriculteurs pour libérer la croissance et le travail.
- Encourager **l'innovation**, notamment en matière de **logement**, et dynamiser nos pôles économiques pour assurer le **développement de nos entreprises** et attirer de nouveaux salariés.

2 GARANTIR L'ACCÈS AUX **SOINS POUR TOUS**

- Œuvrer pour garantir l'accès de tous à des soins de qualité et de proximité en **régulant** par voie législative **l'installation des médecins**.
- Innover pour rendre le territoire plus attractif pour les médecins : logements pour les internes, médecine salariée...
- Structurer une offre de second recours pour attirer des médecins spécialistes.
- Améliorer les conditions de travail des personnels soignants.

PRENDRE SOIN DE NOTRE ENVIRONNEMENT

- Garantir la souveraineté énergétique de la France : soutenir les **énergies renouvelables**, viser l'**autonomie énergétique** de nos constructions, développer la **filière du bois** de chauffage.
- Préserver la **biodiversité** : protéger nos **ressources naturelles** (eau, forêts, haies bocagères), mais aussi encourager les filières d'**économie circulaire** (circuits courts, tri des déchets à la source) et promouvoir les **mobilités respectueuses** de l'environnement.
- Reconnaître la **chasse** et la **pêche** comme des activités contribuant à la préservation de notre environnement.

4 ASSURER L'AVENIR DES FAMILLES ET DES JEUNES

- Faciliter l'accès à la propriété : créer de nouveaux logements et des dispositifs incitatifs.
- Créer un véritable **revenu parental** et revaloriser les **allocations familiales**, pour les enfants à charge jusqu'à la fin de leurs études.
- Garantir à la fois le **libre choix** et la qualité de l'**enseignement**, ainsi que l'accès au **sport** et à la **culture** pour tous.
- Encourager les **formations en alternance** pour que nos jeunes s'épanouissent dans un **métier d'avenir** qui corresponde aux besoins des entreprises.

RENFORCER LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

- Mettre en œuvre une grande loi sur la perte d'autonomie : une urgence nationale !
- Favoriser le **maintien à domicile** pour nos anciens en innovant en matière de logements, en rendant plus attractifs les **métiers des services** à la **personne** et en valorisant le **statut d'aidant familial**, auprès des personnes en situation de handicap.
- Préserver notre modèle social et **réévaluer les retraites** les plus faibles.
- **Créer un statut du bénévole** qui protège et valorise l'investissement personnel. Les bénévoles constituent la richesse de nos communes. Ils possèdent un vrai savoir-faire et doivent être écoutés et soutenus.







